POUVOIR

		•••
Donne par les présentes, po		
	comparaitre à l'assemblée concordataire tenue par les créanciers d lège est à Ronchamp, le mardi 19 janvier 1960, à 10 heures au Palais ine).	
— A l'effet de délibérer et de	voter sur l'ordre du jour suivant :	
1. — Lecture du rapport	de Messieurs les Administrateurs Judiciaires	
2. — Vote sur les propo	itions de concordat et signature	
=	nmissaires au Concordat et dispense aux Administrateurs de prendi dividuelle au profit des créanciers.	·e
En conséquence, voter	pour (1)	
	contre (1)	
	ou s'abstenir (1)	
Les propositions qui seront r	nises aux voix, en rayant les mentions inutiles (1)	
	Fait à	
	Le	
N.B. — Ne pas oublier de fai votre signature de la manuscrite « Bon poi	nention	